

[HTTPS://LODI-GP.FR/](https://LODI-GP.FR/)



Sommaire

Booster votre épargne avec le Fonds Euros	p.02
Le point marché: Retour à la case départ	p.03
Le Transfert loi PACTE: Modernisez votre contrat tout en conservant l'antériorité fiscale	p.04
Assurance vie: la fiscalité avantageuse des versements avant 70 ans	p.05
PER: La défiscalisation de vos versements	p.06
5 raisons de s'intéresser au contrat d'assurance vie Luxembourgeois	p.07
Optimiser son rendement tout en conservant une garantie en capital	p.08

Booster votre épargne sans risque



ASSURANCE VIE & CAPITALISATION **Actualité des Fonds Euros** **OFFRE BOOST 2024 2025**

Pour toute souscription ou nouveau versement avant le 31 octobre 2024, certains assureurs offrent sur le fonds Euros un rendement allant **jusqu'à 5,55%** brut sur 2024 et 2025.

Contactez-nous pour connaître nos différentes solutions

Point marché: Retour à la case départ

Synthèse de l'Analyse de notre partenaire KEPLER CHEVREUX



Conséquences sur les marchés financiers de la montée des démocrates dans la course à la présidentielle américaine, les petites capitalisations, le dollar, et des secteurs comme l'automobile, les banques et la technologie ont souffert du recul de Trump dans les sondages. Les secteurs de l'énergie, de l'industrie et de la santé sont moins touchés. L'effet de l'élection sur les marchés est difficile à isoler en raison de la hausse du chômage et de l'aversion accrue pour le risque.

Aux États-Unis, le refroidissement du marché du travail pourrait inciter à un assouplissement monétaire, avec une possible baisse des taux d'intérêt dès le mois prochain, bien que cela présente des risques.

- Malgré une légère augmentation du risque de récession, les indicateurs comme les offres d'emploi et la consommation des ménages restent solides, et les entreprises ne montrent pas de signes de récession. La valorisation des actions américaines est élevée, tandis que l'économie chinoise continue de stagner, créant des défis pour l'industrie européenne. La baisse des matières premières contribue toutefois à la désinflation.
- Les convictions pour la rentrée soulignent plusieurs points clés : les investisseurs doivent s'attendre à des rotations sectorielles à l'approche des élections américaines, avec une attention particulière à Kamala Harris qui affronte ses premiers tests en septembre. En Europe, il est conseillé de privilégier les secteurs défensifs comme la pharmacie et les services aux collectivités, tout en étant prudent sur la Chine et le secteur du luxe. Il est recommandé d'augmenter la durée des portefeuilles obligataires en réponse au ralentissement économique. Les obligations hybrides européennes et la dette souveraine des marchés émergents sont identifiées comme des investissements attractifs, particulièrement pour profiter de la potentielle dépréciation du dollar américain.
- **Les marchés financiers asiatiques** ont été frappés cet été par une chute des indices, déclenchée par une hausse inattendue des taux d'intérêt au Japon. Le Nikkei 225 a chuté de 12,4 %, tandis que le Kospi en Corée du Sud a baissé de 8,8 %, et le Taiex à Taïwan a enregistré sa pire journée depuis 1967. Ces turbulences ont été aggravées par les craintes d'une récession aux États-Unis, provoquant une volatilité accrue sur les marchés mondiaux.

Siège Social: 2 rue Torricelli, 75017, Paris

Siège Administratif: 1 quai Jules Courmont, 69002, Lyon

Standard : 01 89 16 93 72

<https://lodi-gp.fr>

Le Transfert loi PACTE: Modernisez votre contrat tout en conservant l'antériorité fiscale

Le transfert PACTE, (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises), offre aux épargnants des opportunités intéressantes pour **moderniser et optimiser les contrat d'assurance vie.**

1. Conservation de l'ancienneté fiscale

Fiscalité avantageuse : En effectuant un transfert PACTE, **vous conservez l'antériorité fiscale** de votre contrat initial. Vous continuez à bénéficier du prélèvement forfaitaire réduit et des abattements fiscaux (4 600 € ou 9 200 € pour un couple) applicables après 8 ans, sans avoir à recommencer une nouvelle période d'attente.

2. Optimisation du rendement

Accès à de nouveaux supports d'investissement : Le transfert PACTE permet de réorienter votre épargne vers un contrat plus récent, qui peut offrir une meilleure diversification des supports d'investissement, y compris des fonds plus dynamiques ou innovants (fonds en euros dynamique, unités de compte, produits structurés).

3. Flexibilité accrue

Gestion plus moderne : Les contrats d'assurance-vie modernes proposent souvent des options de gestion plus flexibles (gestion sous mandat, allocation d'actifs automatisée, stop loss, etc.), ce qui peut vous aider à mieux ajuster votre stratégie d'investissement en fonction de vos objectifs.

4. Transmission facilitée

Transférer votre contrat, c'est aussi l'occasion de faire le point sur votre clause bénéficiaire, en l'adaptant aux évolutions de votre situation familiale et patrimoniale, et en vérifiant la justesse de certaines anciennes clauses types.

Le transfert PACTE est une option essentielle pour optimiser la gestion de votre contrat d'assurance-vie tout en préservant les avantages fiscaux accumulés au fil du temps.

Contactez-nous pour connaître nos différentes solutions

Siège Social: 2 rue Torricelli, 75017, Paris

Siège Administratif: 1 quai Jules Courmont, 69002, Lyon

Standard : 01 89 16 93 72

<https://lodi-gp.fr>



Assurance vie: Les avantages des versements avant 70 ans

Verser sur un contrat d'assurance-vie avant 70 ans permet de bénéficier d'une fiscalité avantageuse, d'une gestion souple de l'épargne, et d'une transmission facilitée de son patrimoine. C'est une stratégie judicieuse pour optimiser la gestion de son capital sur le long terme.

Fiscalité avantageuse en cas de décès :

Pour les sommes versées avant 70 ans, les bénéficiaires de votre contrat d'assurance-vie bénéficient d'un **abattement de 152 500 € par bénéficiaire** sur les capitaux reçus. Au-delà de cet abattement, une taxation de 20 % est appliquée jusqu'à 852 500 € et de 31,25 % au-delà. A comparer au barème progressif, en ligne directe, qui taxe à 30% les succession dès 552K€, puis monte jusqu'à 45%.

Capitalisation des intérêts :

Les intérêts générés par les versements effectués avant 70 ans continuent à se capitaliser sans être taxés chaque année. Un avantage majeur pour faire fructifier votre épargne dans des conditions fiscalement avantageuses.

Souplesse dans la gestion de l'épargne :

Les versements effectués avant 70 ans permettent d'alimenter un capital que vous pouvez récupérer en totalité ou en partie, sans frais ni pénalités. Idéal pour ajuster vos besoins financiers en fonction de l'évolution de votre situation.

Transmission facilitée :

Les contrats d'assurance-vie permettent de désigner librement un ou plusieurs bénéficiaires. Ce choix permet d'organiser la transmission de votre patrimoine en dehors du cadre classique de la succession, en optimisant la fiscalité sur les montants transmis.

Anticipation des besoins de retraite :

En versant sur votre contrat d'assurance-vie avant 70 ans, vous constituez un capital qui pourra être utilisé pour compléter vos revenus.

Contactez-nous pour connaître nos différentes solutions

Siège Social: 2 rue Torricelli, 75017, Paris

Siège Administratif: 1 quai Jules Courmont, 69002, Lyon

Standard : 01 89 16 93 72

<https://lodi-gp.fr>



PER: La défiscalisation de vos versements

Le Plan d'Épargne Retraite (PER) offre plusieurs avantages fiscaux, tant lors des versements que lors de la sortie du plan. Retrouvez ci-dessous les principaux avantages fiscaux associés au PER.

Déductibilité des versements

Pour les salariés : Les versements effectués sur votre PER sont déductibles de votre revenu imposable, à hauteur de 10 % des revenus professionnels nets de l'année précédente, ainsi que des 3 années antérieures non utilisées, dans la limite de certains plafonds. Cela permet de réduire immédiatement votre impôt sur le revenu.

Pour les indépendants (TNS) : Il existe des plafonds spécifiques plus élevés que ceux des salariés.

Non-imposition des plus-values

Les gains réalisés à l'intérieur du PER (intérêts, dividendes, plus-values) ne sont pas imposés tant qu'ils restent dans le plan. Cela permet de faire fructifier votre épargne à l'abri de l'impôt.

Le choix de la fiscalité à la sortie: en rente ou en capital

Sortie en rente viagère : La rente est soumise à l'impôt sur le revenu après un abattement dépendant de l'âge du rentier, ainsi qu'aux prélèvements sociaux.

Sortie en capital : Le capital est soumis à l'impôt sur le revenu, mais les plus-values sont soumises au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % (12,8 % d'IR et 17,2 % de prélèvements sociaux).

Cas de sortie anticipée : Dans certaines situations (acquisition de la résidence principale, surendettement, invalidité, décès du conjoint, etc.), il est possible de sortir du PER de façon anticipée avec une fiscalité avantageuse.

Transmission du PER

La fiscalité du PER en cas de décès peut être avantageuse, notamment en termes d'abattement fiscal, surtout si le décès survient avant 70 ans ou au bénéfice du conjoint. Les montants et les modalités de taxation varient en fonction de l'âge du titulaire et de la forme de transmission choisie.

Adaptabilité des versements

Les versements sur le PER sont flexibles, ce qui permet d'ajuster vos cotisations en fonction de vos revenus et de votre situation fiscale pour maximiser les avantages.

Le PER est donc particulièrement avantageux pour préparer sa retraite tout en bénéficiant d'une optimisation fiscale pendant la phase d'épargne.

Contactez-nous pour connaître nos différentes solutions

Siège Social: 2 rue Torricelli, 75017, Paris

Siège Administratif: 1 quai Jules Courmont, 69002, Lyon

Standard : 01 89 16 93 72

<https://lodi-gp.fr>



5 raisons de s'intéresser au contrat d'assurance vie Luxembourgeois

Sécurité juridique et flexibilité de résidence fiscale :

Le Luxembourg offre un cadre juridique solide avec des lois protectrices pour les investisseurs, et une solidité financière reconnue (noté AAA). La fiscalité du pays de résidence s'applique au contrat, **il suit donc le souscripteur même en cas d'expatriation.**

Gestion multidevise et diversification :

Les contrats permettent de gérer des investissements dans plusieurs devises et d'accéder à une large gamme d'actifs, offrant une diversification optimale.

Protection des actifs :

Si la loi Sapin II est activée en France (blocage de l'épargne), elle ne sera pas applicable aux contrats luxembourgeois. Ce fonctionnement offre une vraie stabilité en période d'incertitude, et une protection des actifs des investisseurs.

Protection contre les créanciers :

Les contrats d'assurance vie luxembourgeois protègent le patrimoine des épargnants contre les créanciers (sauf en cas de dettes fiscales), rendant les actifs insaisissables, même en cas de faillite de l'assureur.

Garantie de prêt et simplicité déclarative :

Les épargnants peuvent utiliser leur contrat comme garantie pour des prêts, et bénéficient de procédures déclaratives simplifiées, facilitant la gestion de leur patrimoine. L'assurance vie souscrite au Luxembourg est également hors du champ de l'«Exit Tax».

Contactez-nous pour connaître nos différentes solutions

Siège Social: 2 rue Torricelli, 75017, Paris

Siège Administratif: 1 quai Jules Courmont, 69002, Lyon

Standard : 01 89 16 93 72

<https://lodi-gp.fr>



Optimiser son rendement tout en conservant une garantie en capital

Durant l'été nous avons mis en place deux solutions avec une protection totale du capital à l'échéance. Nous vous les expliquons ci-dessous.

Nous avons également la capacité de construire avec vous des solutions structurées sur mesure à partir d'un certain encours.

Bearish CMS 10Y septembre 2024 (Disponible sur les contrats Generali)

Sous-jacent : Taux EUR CMS 10 ans / Maturité Maximum si aucun rappel: 10 ans

- **Coupon annuel conditionnel de 6.80%**
- Durée : entre 1 et 12 ans
- Condition coupon : «Taux EUR CMS 10 ans» inférieur ou égal à 3,20 %
- Condition de rappel anticipé : le «Taux EUR CMS 10 ans» est inférieur ou égal à 2,20%, à l'une des dates de constatation trimestrielle
- **Capital 100% garanti à l'échéance**

K Phoenix Rendement France Septembre 2024 (Disponible sur compte titres et contrats Luxembourgeois)

Sous-jacent : OAT 10 ans France (TEC10) / Maturité Maximum si aucun rappel anticipé: 10 ans

- **Coupon annuel conditionnel de 7%**
- Durée : entre 1 et 10 ans
- Condition coupon : OAT 10 ans inférieur à 3,50% à la date d'observation
- Condition de rappel anticipé : OAT 10 ans inférieur ou égale à 2.75%, à l'une des dates de constatation trimestrielle
- **Capital 100% garanti à l'échéance**

Ces enveloppes sont susceptibles de se fermer avant leur échéance

Contactez-nous pour connaître nos différentes solutions